



Quelles coopérations entre les ARS et les centres de santé médicaux et polyvalents au service des territoires ?

Séminaire FNCS – 26 novembre 2021
Marion Chabert – Directrice des soins de Proximité
ARS Provence Alpes Côte d'Azur





Un objectif Prioritaire de réforme inscrit au Plan « Ma santé 2022 » : Doubler le nombre de structures d'exercice coordonné (maisons de santé et centres de santé)



Pourquoi promouvoir l'exercice coordonné avec les centres de santé médicaux et polyvalents ?

Le centre de santé médical ou polyvalent permet une **approche pluriprofessionnelle** des prises en charges, et un **fonctionnement en équipe** autour d'un projet de santé et **des protocoles partagés**, associant médecins généralistes, paramédicaux, médecins spécialistes, sages femmes,...

=> **Qualité des prises en charge des patients** : l'exercice coordonné est plus adapté à un public souvent atteint de maladies chroniques, et/ou avec des contacts fréquents avec les système de santé => Il ouvre à une approche globale de la santé

=> **Attractivité pour les professionnels** : le fonctionnement en équipe, les démarches de coopérations pluridisciplinaires, des conditions de sécurité d'exercice et le salariat sont actuellement des critères d'attractivité





Des points de vigilance et des préoccupations



- **La transformation en cours des opérateurs** : nous devons accompagner les nouveaux opérateurs, mais aussi aider les « anciens » à se renouveler pour rester attractifs pour les professionnels de santé et répondre aux besoins des population
- **Le modèle économique reste fragile.**
- **Un cadre organisationnel détourné** actuellement par certains opérateurs pour développer rapidement des activités en particulier dentaires et ophtalmologiques non régulées, avec de réelles inquiétudes sur la qualité des pratiques





Ce qu'aimerait développer l'ARS PACA avec les centres de santé

Contribuer à **l'accessibilité aux soins sur tout le territoire**, en s'inscrivant dans un maillage harmonieux avec les autres acteurs du territoire, en trouvant leur place dans les CPTS et en évitant la concurrence féroce sur un même périmètre urbain.

L'ARS propose aux porteurs de projets des aides et des perspectives



- Dans les zones prioritaires
- ⇒ Aides au démarrage
 - ⇒ Dispositifs de soutien au recrutement (400 médecins, psychologues, infirmière asalée,...) en étroite partenariat avec l'assurance maladie
 - ⇒ Aides à l'investissement dans certains territoires
 - ⇒ Antennes, consultations avancées en soutien aux zones fragiles
 - ⇒ Télémédecine et téléexpertise en soutien aux zones fragiles
 - ⇒ Organiser des exercices mobiles (bus)
 - ⇒ Rendre possible des exercice mixte centres de santé/ MSP / Hôpitaux de proximité / médico-social
 - ⇒ A développer : l'intégration dans les dynamiques CPTS





Ce qu'aimerait développer l'ARS PACA avec les centres de santé

Des **projet de santé co-construits** avec les professionnels de santé, adaptées aux besoins du territoire, et intégrant les autres acteurs de proximité

Avec des thématiques majeures :

- les **parcours de santé des patients** : coordination soins primaires, recours spécialisé, et si besoin médico-social ou social,...
- **Des actions de prévention individuelles ou collectives**
- **Les soins non programmés** et la permanence des soins ambulatoire
- l'utilisation des **outils numérique** (DMP, MSS, eparcours, télésanté,...)

L'ARS propose aux porteurs de projets des aides et des perspectives



- ⇒ Des aides à l'élaboration ou à la mise à jour des projets de santé
- ⇒ Formation des coordonnateurs en centres de santé : session PACTE EHESP dédiée aux centres de santé
- ⇒ Une information sur les actions de prévention financées par l'ARS
- ⇒ Soutien au développement des centres de santé communautaires participatifs (un à ce jour en région paca)
- ⇒ L'accompagnement des projets expérimentaux envers certains publics / certaines thématiques





Ce qu'aimerait
développer l'ARS PACA
avec les centres de santé

Une **approche partenariale
régionale et départementale** à
consolider

L'ARS propose aux représentants des centres



- ⇒ le comité pédagogique de la formation PACTE, associant ARS, assurance maladie, URPS ML et IDEL, EHESP
- ⇒ CCOPD : implication dans les réunions départementales sur les soins de proximité
- ⇒ RETEX COVID : implication du représentant de la FNCS aux réunions d'information à destination des soins de ville (dernier sujet / tensions RH)
- ⇒ Mise en route d'un travail régional avec plusieurs représentants de centres de santé (FNCS, mutualité) : Ségur Investissement, exercice coordonné, ...

